# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 Version 1.0 (fr)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Micropur Tank Care Fresh

# Composant(s) déterminant la classification de danger

acide-citrique

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

# Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

## Usage de la substance/du mélange

produits de nettoyage pour réservoirs d'eau

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

### Fournisseur Europe

Katadyn Deutschland GmbH Hessenring 23 D-64546 Mörfelden-Walldorf Service responsable de l'information: Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture Téléphone +49 6105 45 67 89

### **Producteur / Fournisseur Suisse**

Katadyn Produkte AG Pfäffikerstrasse 37 CH-8310 Kemptthal Téléphone +41 44 839 21 11

Service responsable de l'information: Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture Téléphone +41 44 839 21 11

E-mail (personne compétente): info@katadyn.ch

# 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique 145

Europe: GBK GmbH +49 (0)6132-84463

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement Procédure de classification (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2, H319

**STOT SE 3, H335** 

# Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 Version 1.0 (fr)

### Remarque

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 2.2 Éléments d'étiquetage

# étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

## Composant(s) déterminant la classification de danger acide-citrique

### Pictogrammes des risques



## Mention d'avertissement

Attention

### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.

P501 Contents / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée remis.

# 2.3 Autres dangers

## Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

## **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

## Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
77-92-9	201-069-1	acide-citrique	100 pds %	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3: H335	

# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 Version 1.0 (fr)

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

### Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

## En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Moyen d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) eau pulvérisée

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

# Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

# 5.3 Conseils aux pompiers

# Equipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023
Date d'exécution 15.03.2023
Version 1.0 (fr)

## Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Pour les non-secouristes

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération suffisante.

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

Utiliser un équipement de protection personnel.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Pour la rétention

Veiller à assurer une aération suffisante.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

# 6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Mesures de protection

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les poussières.

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Assurer une bonne aération des locaux.

# Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023
Date d'exécution 15.03.2023
Version 1.0 (fr)

### Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec: Acide Aliments pour humains et animaux

### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

## Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
77-92-9	201-069-1	Citric acid	2 (1) [mg/m³] Court terme(mg/m³) 4 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

## Mesures techniques pour éviter l'exposition

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Sans autre indication, voir section 7.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

## **Protection individuelle**

### Protection yeux/visage

lunettes de protection EN 166

#### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc butyle ou caoutchouc nitrile, Level 6, 480 Min., EN 374

Veuillez tenir compte des indications du fabricant relatives à l'imperméabilité et à la longévité ainsi que des conditions spéciales qui règnent aux postes de travail.

# Protection corporelle:

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

## **Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: aspiration insuffisante effet prolongé demi-masque filtrant les particules, filtre FFP2, EN 149

Micropur Tank Care Fresh Date d'édition 04.05.202 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 Version 1.0 (fr)

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# État physique

Poudre

### Couleur

blanc

### Odeur

sans odour

# Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	Point de fusion 153 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
nflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto- nflammabilité			Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température d'auto- nflammabilité			Aucunes informations existantes.
Température de décomposition	non déterminé		
DΗ	dans l'état fourni 1.8 (25°C)		produit en émulsion dans l'eau.
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau 1450 g/L (20°C)		soluble
Coefficient de partage n- octanol/eau (valeur log)	-1.80.2		
Pression de vapeur	0.0002 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	Densité relative 1.665 g/cm³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		
•	non déterminé		

# 9.2 A

Autres caractéristiques de sécurité

Valeur	Méthode	Source Remarque
valeui	Methode	Source, Nemarque

Propriétés explosives

# Micropur Tank Care Fresh

 Date d'édition
 04.05.2023

 Date d'exécution
 15.03.2023

 Version
 1.0 (fr)

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

## 10.2 Stabilité chimique

Produit stable en condition normale d'utilisation.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dégagement de chlore au contact des acides.

### 10.4 Conditions à éviter

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 10.5 Matières incompatibles

Acide

Comburant, fortes

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Gaz d'acide chlorhydrique Chlore dérivés chlorés

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité aiguë

## Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Evaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	DL50: 5400 mg/kg Espèce Souris		
Toxicité dermique aiguë	DL50: > 2000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard) CL50: 75 mg/L Espèce Hamster		

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

### Données d'animaux

Résultat / Évaluation Méthode Source, Remarque

Irrite la peau et les muqueuses.

# Lésions oculaires graves/irritation oculaire

# Données d'animaux

Résultat / Évaluation Méthode Source, Remarque

Irritant au contact avec les yeux.

## Sensibilisation respiratoire

non déterminé

# **Micropur Tank Care Fresh**

 Date d'édition
 04.05.2023

 Date d'exécution
 15.03.2023

 Version
 1.0 (fr)

## Sensibilisation cutanée

## Données d'animaux

Résultat / Évaluation Dose / Concentration Méthode Source, Remarque

non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

### Cancerogénité

non déterminé

## Toxicité pour la reproduction

non déterminé

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

non déterminé

# Danger par aspiration

non déterminé

## 11.2 Informations sur les autres dangers

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le		Aucune donnée	
système endocrinien		disponible	

## **Autres informations**

La classification a été effectuée par calcul d'après la VO (CE) Nr. 1272/2008 (CLP).

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

# Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson	CL50: 440 mg/L Espèce Leuciscus idus (aunée dorée) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	LC50 1535 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 24 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	NOEC 425 mg/L Espèce Scenedesmus quadricauda Durée du test 8 d		

# Micropur Tank Care Fresh

Date d'édition 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 1.0 (fr) Version

ethode,Évaluation Source, F	Remarque
t	thode,Évaluation Source, F

Toxicité aquatique chronique (à non déterminé

long terme) pour les algues et

cyanobactéries

Toxicité sur autres organismes

aquatiques

non déterminé

Toxicité sur les > 10000 mg/L microorganismes Espèce Pseudomonas

putida

Durée du test 16 h

# 12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition 97 % Durée du test 28 d		

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Estimation/classification

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Estimation/classification

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le		Aucune donnée disponible	
système endocrinien		disportible	

### 12.7 Autres effets nocifs

# Autres informations écotoxicologiques

# Informations complémentaires

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Les indications relatives à l'écologie se rapportent à la matière active.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1 Méthodes de traitement des déchets

# Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
160507 *	produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

### Élimination appropriée / Produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

# Micropur Tank Care Fresh

 Date d'édition
 04.05.2023

 Date d'exécution
 15.03.2023

 Version
 1.0 (fr)

## Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Remarque

Collecter les déchets séparément.

L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

# 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

### Modes de transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

## Transport par voie terrestre (ADR/RID)

### Remarque

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### **Transport maritime (IMDG)**

### Remarque

Le produit n'est pas marchandises dangereuses.

# Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

### Remarque

Le produit n'est pas marchandises dangereuses.

# **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### autres réglementations (UE)

## Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, prêt à l'emploi 0 g/L Teneur en COV, état de livraison 0 % valeur de COV 0 g/L

# **Micropur Tank Care Fresh**

Date d'édition 04.05.2023 Date d'exécution 15.03.2023 Version 1.0 (fr)

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# **Directives nationales**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Indications de changement

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

#### Indications diverses

Respecter la legislation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

# Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.